



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

**DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 avril 2014**

--- o0o ---

L'an deux mille quatorze, le seize avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), LAMOTHE (a procuration pour M. DUCASSE), Mme DEGOS, M. DUBOS, Mme COURROS, M. MARSAN, Mmes BRUGAT, COUFFIGNAL, M. BRUEY, Mme ULMANN, M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA, Mmes DAUGREILH, DARGELOSSE.

Etaient excusés : M. DUCASSE (a donné procuration à M. LAMOTHE), Mmes DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. BROQUÈRES), THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA).

Un scrutin a eu lieu, Mme COUFFIGNAL Laurine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C
Délibération n°4

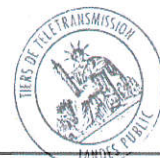
DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Budget principal Ville – Examen et Vote du Compte Administratif et du Compte de gestion 2013

Sur avis favorable du bureau des adjoints, il est proposé d'approuver les résultats de 2013 comme suit :

- dépenses de fonctionnement réalisées 3 337 564,04 €
- recettes de fonctionnement réalisées 3 991 305,25 €
- excédent n-1, soit 553 647,64 €
- dépenses d'investissement réalisées 2 221 358,95 €
- recettes d'investissement réalisées 1 764 005,37 €
- restes à réaliser dépenses 659 918,76 €
- restes à réaliser recettes 459 000 €
- résultat global avant affectation des résultats 750 035,27 €

Données complémentaires au terme de l'exercice 2013 :

Excédent de fonctionnement	653 741,21 €
Excédent reporté de 2012	553 647,64 €
<u>Soit excédent cumulé :</u>	1 207 388,85 €
Besoin sur investissement	457 353,58 €
Besoin sur restes à réaliser investissement	200 918,76 €
<u>Soit sur un résultat de</u>	1 207 388,85 €
<u>Après affectation au compte 1068 invest. de</u>	658 272,34 €
<u>Résultat reporté en fonctionnement pour 2014</u>	549 116,51 €

Il est précisé que les résultats du compte administratif de la Ville sont identiques à ceux du compte de gestion.

Après en avoir délibéré,

OUI l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

ADOpte le compte administratif 2013 et le compte de gestion 2013 de la Ville de TARTAS, budget principal.

Il est précisé que le Maire s'est retiré et n'a pas participé au vote.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-François BROQUÈRES

